



La Calabre, l'autre Grande Grèce



Du 8 au 14 mai 2024




Preference

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

Avec ses cités médiévales surplombant une mer cristalline, des paysages grandioses comme ceux du massif de la Sila, la Calabre a tout pour plaire.

Laissez-vous bercer par la quiétude de ses paysages bucoliques et par la majesté de ses montagnes !

Un circuit qui se termine par Taormine et Catane pour de passionnantes découvertes siciliennes ...

Les + de ce voyage :

- Les vols avec la compagnie régulière ITA.
- Des hôtels 4* confortables (normes locales).
- La découverte d'une destination encore méconnue, marquée par des millénaires de culture et de civilisation.
- Des paysages idylliques de côtes et de montagnes hérissées de villages fortifiés.
- La visite privée du Palazzo Biscari
- La traversée du détroit de Messine.
- Le circuit en demi-pension.
- Le forfait boissons inclus dans la demi-pension.
- Le guidage en français pendant tout le séjour.
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles.

PROGRAMME :

BRUXELLES → MILAN → LAMEZIA TERME – RENDE

MERCREDI 8 MAI

En matinée, formalités d'enregistrement à l'aéroport de Zaventem.

Envol avec la compagnie aérienne ITA Airways via Milan. Déjeuner libre à l'aéroport de Milan.

Arrivée à Lamezia Terme dans l'après-midi, et accueil par le guide francophone à l'aéroport.

Départ vers **Consenza** pour une première visite de la ville.

Ensuite, transfert à l'hôtel **Best Western Villa Fabiano 4*** (1 nuit). Installation, dîner et nuitée.

Le superbe hôtel Best Western Villa Fabiano, l'une des nombreuses constructions de la famille Fabiano est situé dans le quartier Canello Magdalone. Chambres de charmes et relaxantes, cet hôtel séduit par son emplacement stratégique et son atmosphère romantique.



RENDE – COSENZA – SAN GIOVANNI IN FIORE

JEUDI 9 MAI

Départ vers **Cosenza et visite de la vieille ville** accrochée aux pentes du mont Pancrazio et dominée par un château normand. Blasons, tourelles et balcons de fer forgé des nobles demeures endormies rappellent avec nostalgie les époques brillantes où elle fut surnommée "l'Athènes de la Calabre".

Lors de la visite, il sera notamment possible d'admirer **l'Eglise de San Domenico**, avec sa belle façade ornée d'une rosace gothique, le **Duomo**, monument funéraire d'Isabelle d'Aragon décédée des suites d'une chute de cheval à Cosenza, ainsi que la **chapelle Sainte Caterina**, toute de bois sculpté et doré.



Continuation de la visite avec la **Galleria Nazionale**, située dans le Palazzo Amone, qui présente des artistes calabrais et napolitains du 16^e au 19^e siècle.

Déjeuner libre.

L'après-midi, route vers **San Giovanni in Fiore** (63 km), une magnifique escapade dans les hauts plateaux du massif de la Sila, qui offre des paysages époustouflants.

Un voyage proposé par Preference Travel Team – La Calabre, l'autre grande Grèce

Visite du petit village dont son **Abbazia Florense**, une abbaye fondée au 12^e siècle qui conserve un beau portail gothique et une abside de type cistercien.



Transfert à l'hôtel **Duchessa della Sila 4*** (1 nuit). Installation, diner et nuitée.

L'hôtel Duchessa della Sila est situé dans le Parc National, un cadre naturel d'une beauté restée intacte. L'ambiance prestigieuse et le soin des services et des détails témoignent de leur grande passion pour l'hospitalité...



Départ matinal vers le village de **Santa Severina**.

Perchée sur un éperon rocheux à une altitude de 326m, Santa Severina domine la vallée du Neta au milieu des agrumes et des oliviers. Elle dut abandonnée après le tremblement de terre de 1783, ce qui explique la conservation relativement intacte de son centre historique à l'aspect byzantin. On remarquera notamment le baptistère d'origine très ancienne, la cathédrale, le château Carafa et l'église Santa Filomena à l'architecture tardo-byzantine du 12^e siècle.

Déjeuner libre.

L'après-midi, transfert vers **Crotone**, l'ancienne Kroton qui conquiert Pythagore et qui est aujourd'hui le seul port de la Calabre sur la côte ionienne. Découverte de la vieille ville avec son **Duomo** (16^e siècle) et sa Madonna di Capo Colonna ainsi que les splendeurs **du musée archéologique**.

Transfert vers l'hôtel en passant par Le Castella et son château Aragonais pour prendre quelques clichés.



Installation, dîner et nuit à l'hôtel **Galia Luxury Resort 5*** (1 nuit) à Pizzo.

Face au panorama magnifique du bord de mer, le long de la côte du village souriant de Pizzo Calabro, se trouve l'hôtel Galia Luxury Resort. Un coin paradisiaque où l'excellence du service de ce petit hôtel de 30 chambres promet un séjour inoubliable.



La matinée, visite de **Pizzo**, petit village d'origine médiévale qui offre une super vue sur la côte Tyrrhénienne. Visite de sa **Chiesetta di Piedigrotta**, église implantée dans une anfractuosité de la côte et de son château Murat.

Ensuite, départ pour **Vibo Valentia** pour la visite du **duomo** et du **château**, bâti par Frédéric II et agrandi par la maison d'Anjou.

Déjeuner libre.

L'après-midi, route vers **Tropéa** et son centre historique, qui offre de beaux *palazzi* et des églises baroques du même ocre jaune que la roche.



Arrivée à **Reggio di Calabria** en fin d'après-midi.

Installation, dîner et nuitée au **Grand Hôtel Excelsior 4*** (2 nuits).



Le matin, visite guidée de **Reggio Calabria**.

Avec ses belles maisons au style baroque, ses longues avenues, ses bow-windows et ses balcons, Reggio Calabria rappelle l'ambiance de la Sicile. Malgré ses quartiers à l'aspect plus moderne à la suite des nombreuses reconstructions dues à l'instabilité du sol, cette ville magnifique offre une architecture de type Liberty – variante de l'Art nouveau – qui séduit les amoureux de l'Italie.



Visite du **musée archéologique national de la Grande Grèce**, trésor de découvertes de la vie au temps de la Magnia Grecia.

Les pièces maitresses de ce musée fondée en 1882 sont les deux statues de bronze dites bronzes de Riace. Elles font toutes les deux parties des très rares bronzes grecs de grande taille encore conservés dans leur intégralité jusqu'à nos jours.



Déjeuner libre.



Route vers **Scilla**, célèbre dans l'Antiquité pour son monstre à six têtes qui détruisait les bateaux qui approchaient l'éperon rocheux dominant le détroit de Messine. Il est surmonté depuis le 16^e siècle du **château des Ruffo di Calabria**, qui offre un point de vue imprenable sur une très belle plage bordée de maisons d'une part, et de l'autre sur un village de pêcheurs parfaitement préservé.

Ensuite, petite promenade le long de Chianalea di Scilla.

Retour à Reggio.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Départ pour le port San Giovanni pour prendre le ferry en route vers **Taormine**, qui surplombe dans une végétation subtropicale luxuriante, la mer Ionienne.

Visite de la ville et du **célèbre théâtre bâti par les Grecs** à l'époque hellénistique et remanié par les Romains au 2^e siècle de notre ère. Il offre une vue somptueuse sur l'Etna.



Déjeuner libre.

L'après-midi, route vers **Catane** pour visiter son centre-ville et le **Palazzo Biscari**.

Fondée par des colons grecs au 7^e s. av. J.C., la ville fut détruite au cours des siècles par des éruptions et des tremblements de terre. L'actuelle Catane, classée au Patrimoine de l'Unesco, date du 18^e siècle et recèle des édifices en terre volcanique particulièrement créatifs du baroque sicilien tel le palazzo Biscari ou la Badia di Sant'Agata. La via Crociferi longe des palais et des églises baroques superbement décorés. L'emblème de la ville est un éléphant sculpté dans la lave et portant sur le dos un obélisque au centre d'une fontaine. Il domine la piazza del Duomo qui offre des perspectives fabuleuses sur l'Etna.

Un des rares vestiges médiévaux de Catane est le Castello Ursino bâti au 13^e siècle par Riccardo da Lentini pour Frédéric II. Reconstitué au 16^e siècle, le château est de plan carré avec quatre tours d'angle.

Dîner dans un restaurant local.

Installation et nuitée à l'hôtel **NH Catania Centro 4*** (1 nuit).

L'hôtel NH Catania Centro est situé au cœur de la ville, à mi-chemin entre le centre historique et les rues commerçantes. Son emplacement fantastique en fait un lieu idéal pour les visites touristiques et le shopping. À pied, vous pourrez rejoindre des attractions telles que la cathédrale de S. Agata, l'université et le palais de justice. L'hôtel dispose également de nombreux bars, restaurants et cafés dans les environs.



Début de matinée libre avant le transfert vers l'aéroport de Catane.

Déjeuner libre à l'aéroport et envol vers Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles dans la fin de l'après-midi.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM **20 PARTICIPANTS**.

PRIX MEMBRE DES AMIS :

AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 JANVIER : 2.695 €

APRES LE 15/01, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.820 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **350 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND:

- ✍ Les vols internationaux avec la compagnie régulière ITA.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 89,29€).
- ✍ Les services d'un guide local francophone.
- ✍ Les transferts et les transports en autocars.
- ✍ Le logement en chambre double et en demi-pension dans les hôtels mentionnés (ou similaire).
- ✍ Le forfait boissons inclus lors des repas du soir.
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme.
- ✍ La visite privée du Palazzo Biscari
- ✍ Les entrées aux sites et musées.
- ✍ La taxe de séjour.
- ✍ L'accompagnement Preference - Travel Team.
- ✍ La TVA.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les déjeuners.
- ✍ Les boissons hors forfait.
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances.

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE.
POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LA VISITE DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FAIT A PIED ET DEMANDE DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

LA CALABRE S'OUVRE PETIT A PETIT AU TOURISME. LE CHOIX DE L'INFRASTRUCTURE HOTELIERE Y EST ENCORE ASSEZ LIMITE. NOUS AVONS TOUTEFOIS SELECTIONNE PARMIS LES MEILLEURES ALTERNATIVES DISPONIBLES DE LA REGION.

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H (SUR RENDEZ-VOUS)

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL: LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE LA CARTE D'IDENTITE : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE LA CARTE D'IDENTITE : DATE D'EMISSION : ... DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES + EPIDEMIES DONT COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 JANVIER : 2.695 €**

APRES LE 15/01, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.820 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **350 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 1^{ER} MARS 2024.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : D.3761

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles
Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be